



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 3025

### Texte de la question

#### SÉCURITÉ

M. le président. La parole est à M. Claude Leteurtre, pour le groupe Nouveau Centre.

M. Claude Leteurtre. Ma question s'adresse à M. Claude Guéant, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.

Tous les sondages le confirment, le sentiment d'insécurité de nos concitoyens ne cesse d'augmenter. C'est particulièrement vrai pour les personnes âgées qui voient, au gré des restructurations de la gendarmerie et de la police, les brigades et les commissariats se rétrécir, voire fermer.

À cela s'ajoute l'écho, que les médias ne cessent de rapporter, des faits divers de toutes sortes. La télévision crée ainsi la notion de proximité. Ce matin encore, une émission montrait un groupe de personnes âgées s'entraînant à l'auto-défense. Nous sommes bien là dans l'irrationnel. Il y a une vraie inadéquation entre la réalité des chiffres et le ressenti de nos concitoyens.

Pourtant, les chiffres de l'Observatoire national de la délinquance ne laissent pas de doute : la délinquance a baissé globalement ces dernières années. Mais le fait que les violences aux personnes ont, elles, augmenté de 2,5 % en 2010 participe à l'entretien de ce sentiment diffus que les choses ne vont pas en s'améliorant. Et c'est grave, car cela met en péril notre pacte social et républicain.

Votre nomination, monsieur le ministre, marque une nouvelle étape dans le combat mené contre les actes criminels et pour la sécurité de tous. Vous connaissez la dureté du métier des policiers et des gendarmes, et vous savez que leur nombre sur le terrain est un élément important pour la sûreté de nos territoires.

Monsieur le ministre, le Nouveau Centre vous interroge : la révision générale des politiques publiques n'a-t-elle pas aujourd'hui atteint ses limites en ce qui concerne nos forces de police et de gendarmerie ? Et vous, dont la compétence en matière de sécurité est reconnue, quels éléments vous semble-t-il important de mobiliser pour lutter contre ce sentiment croissant d'insécurité ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe NC.)*

M. le président. La parole est à M. Claude Guéant, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.

M. Claude Guéant, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.*

Monsieur le député, je vous remercie, tout d'abord, d'avoir rappelé que, tout au long de ces dernières années, la délinquance a baissé dans notre pays. *(" Ce n'est pas vrai ! " sur les bancs du groupe SRC.)* J'entends dire et répéter que notre politique de sécurité serait un échec. *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)* Les chiffres, eux, ne mentent pas. Et ils nous disent que, depuis 2002, les faits de criminalité et de délinquance ont reculé de plus de 16 %. *(" C'est faux ! " sur les bancs du groupe SRC.)* Je suis désolé, mesdames, messieurs les députés de l'opposition, mais c'est mieux qu'une augmentation de 15 % en cinq ans, comme ce fut le cas entre 1997 et 2002. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)* Vous me direz qu'il y a une augmentation des atteintes à l'intégrité physique des personnes.

M. Jean Glavany. Ah ! Voilà !

M. Claude Guéant, *ministre.* C'est vrai. Cette augmentation est de l'ordre de 2 % par an. Elle a été de 2,5 % en 2010. Mais vous me permettrez de dire que c'est mieux qu'une augmentation de 10 %, comme ce fut le cas entre 1997 et 2002. *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC. - Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Cela étant, monsieur le député, vous avez raison : nos concitoyens demandent plus de sécurité. Ils demandent à se sentir davantage protégés, davantage en sécurité. Je compte le faire avec les policiers, avec les gendarmes, en liaison avec la justice et avec toutes les personnes de bonne volonté, parce que la sécurité, c'est l'affaire de tous : les élus, les associations, les personnes âgées, les transports en commun. La lutte contre les violences aux personnes est une priorité.

S'agissant des effectifs, c'est vrai que l'impératif de rétablissement des finances publiques a conduit, ces dernières années, à appliquer à la police et à la gendarmerie la règle de diminution qui a été appliquée à l'ensemble de la fonction publique. Cela étant, je dis, j'affirme qu'il y a aujourd'hui 4 500 fonctionnaires et militaires de plus qu'il n'y en avait en 2002.

Par ailleurs, il a été question, hier, des 35 heures. On dit que le Gouvernement met les 35 heures à toutes les sauces. Eh bien, il y a une sauce policière, aussi ! Les 35 heures ont entraîné une perte de 8 000 agents dans la police. *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC. - Huées sur les bancs du groupe SRC.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Claude Leteurtre](#)

**Circonscription :** Calvados (3<sup>e</sup> circonscription) - Nouveau Centre

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3025

**Rubrique :** Sécurité publique

**Ministère interrogé :** Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

**Ministère attributaire :** Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 mars 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 3 mars 2011